

Echos du village



Le mot du Maire

Comme prévu, le premier janvier 2012, notre commune rejoindra la Communauté de Commune d'Oyonnax.

Une période d'adaptation nous sera nécessaire, vous trouverez en page 8 et 9 des informations sur cette nouvelle organisation ainsi que les compétences qui pourront être appliquées dès le mois de janvier 2012.

L'intégration à une structure communautaire est un changement fondamental pour notre commune.

L'esprit communautaire repose sur la mutualisation des moyens et la solidarité. C'est un outil de gestion incontournable aujourd'hui qui devrait conduire à une répartition plus juste des revenus liés à l'activité professionnelle. C'est en tout cas dans ce sens que nous devons évoluer et cela dépendra des futures décisions des élus du Conseil Communautaire.

La vision quotidienne du journal télévisé ou la lecture des journaux ne nous permettent pas de trouver des raisons de nous réjouir, la morosité ambiante s'éternise. Néanmoins tout ne va pas si mal, et il faut le dire.

« *Qu'importent les trésors ! Plutôt qu'argent entasser, mieux vaut amis posséder.* ». Cette phrase de Nicolaï Gogol nous rappelle que l'essentiel réside dans le relationnel et la convivialité.

Les Echallonnais l'ont encore bien démontré en 2011 par de multiples manifestations organisées par les membres des associations qui donnent de leur temps sans compter tout au long de l'année. A noter également les nombreuses fêtes de quartiers qui participent à faire d'Echallon un village où il fait bon vivre.

En octobre, comme chaque année, a eu lieu « l'opération brioche » au profit de l'ADAPEI. Je tiens à vous remercier pour votre soutien généreux et l'accueil réservé aux bénévoles qui ont réalisé ce porte à porte (ce n'est jamais une tâche aisée).

Que chaque acteur de ce dynamisme Echallonnais en soit chaleureusement remercié !

Au nom de la municipalité, j'adresse mes vœux les plus sincères et les meilleurs à chacun de vous,

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Daniel SAVOYE

**INFOS
UTILES**

MAIRIE

Adresse : Miribel - 01130 ECHALLON

Tél : 04.74.76.48.51 Fax : 04.74.76.42.80

Adresse email : secretariat.mairie@echallon.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Jeudi : 9h00 à 11h30 et 13h30 à 19h00

Vendredi : 9h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30

Les Pompiers d'Échallon

Chef de Corps : Caporal Christian DI MENNA

04 74 76 49 54 ou 06 89 59 22 63

Numéro d'Appel : 18

Toujours en recherche de pompiers volontaires

Virginie Martin – Infirmière

Pour tous soins infirmiers à domicile 7 jours sur 7

Tél : 04 74 76 55 14 - Portable : 06 62 85 69 47

Bibliothèque

Horaires d'ouverture : Mercredi de 18h30 à 19h30

Samedi de 10h30 à 11h30

Collecte des Ordures Ménagères :

Chaque Lundi ouvré (Si lundi férié, ramassage le Mardi)

Dépôt des Encombrants

Permanence assurée par les conseillers municipaux chaque 1er samedi du mois

Au lieu-dit : le Trou au Loup de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Tri sélectif : Carton, Verre et Plastique

Conteneurs Sidéfage prévus à cet effet :

Parking Salle des Fêtes - Plateforme du Trou au loup - Le Bugnon

Mise en place du prélèvement automatique

Le conseil municipal a décidé de mettre en place le prélèvement automatique comme moyen de règlement des factures d'eau et d'ordures ménagères.

Si vous souhaitez opter pour ce mode de règlement dès l'année 2012, le contrat et l'autorisation de prélèvement sont disponibles en Mairie ou téléchargeable sur le site internet : www.echallon.fr.

La vie des Quartiers



Miribel et Champ Ballod



La Pendue



Le Crêt



La Doye—Lé Bugnon



La pallud



Caquet

Les fêtes de quartiers prennent de l'ampleur d'année en année et permettent de se retrouver pour passer un moment convivial.

TRAVAUX ET

Voirie

Les travaux de rénovation des voiries communales ont été réalisés en enrobé selon le programme défini pour l'année 2011.



Deuxième tronçon : La Fluaz, Sous Les Crêts et Les Arbepins.

Cimetière

Après les travaux de génie civil effectués par l'entreprise Donini, les employés communaux ont procédé à la mise en forme des surfaces qui recevront les aménagements destinés à l'élaboration de l'espace cinéraire.

Les différents éléments de cette structure seront installés au printemps. Un règlement spécifique sera élaboré et communiqué dans le courant de l'année 2012.

(Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture).



Changement du Transformateur du Moulin Neuf



Rénovation du Réseau d'Eau

L'arrivée de l'eau potable aux robinets des ménages d'Echallon date de 1956. A cette époque, les canalisations étaient réalisées en plomb.

Les directives des services de l'état préconisent l'élimination de ces branchements et leur remplacement par des tuyaux en matières plastiques (PEHD).

La reprise de 29 branchements avec leurs vannes de sectionnement ont été prioritairement réalisés en 2011 sur les routes départementales. Ce choix de rénovation anticipe la réfection par les services du Conseil Général de l'Ain, des revêtements bitumeux des artères principales, prévus en principe pour 2012.

De plus, ces travaux permettent d'améliorer le rendement de notre distribution d'eau potable en supprimant les fuites liées à la vétusté de ces raccordements.

Un programme annuel sera mis en place afin que les derniers branchements concernés soient en conformité dans les plus brefs délais sur la totalité de notre village.



INVESTISSEMENTS

Rénovation des Stèles

Les témoins et combattants de la 2^{ème} guerre mondiale, moins nombreux au fil des ans, expriment unanimement le même désir lorsqu'ils assistent aux commémorations : que les générations actuelles et futures perpétuent ce devoir de mémoire qui leur tient tant à cœur.

Après les rénovations des monuments de la prairie et de la place du village en 2008 et 2009, de la tombe du cimetière en 2010, les employés communaux ont restauré et nettoyé les stèles commémoratives qui jalonnent notre commune.

Les travaux de remise en état et d'aménagement de ces lieux de recueillement et de mémoire mis en œuvre depuis 4 ans sont à présent terminés.



RD13-Route d'Oyonnax
Au dessus de la source
du Perret



PORTRAITS

ORDINATION DE SYLVAIN MARIAUD



Originaire d'Echallon, Sylvain MARIAUD a été ordonné prêtre à Ars le 26 juin 2011 à l'âge de 34 ans.

Après un Bac Professionnel et un BTS, il entre dans la vie active en intégrant une entreprise. Il travaille ensuite 3 ans comme animateur laïc pour la mission ouvrière du secteur d'Oyonnax avant de rejoindre le séminaire pour 7 années de formation.

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans l'exercice de son sacerdoce au service des paroisses de Belley et de ses environs.

MICKAEL PICHON — COMPAGNON MENUISIER

L'apprentissage des métiers du bâtiment ne suscite pas toujours un grand engouement de la part des générations actuelles.

Notre village a la chance de compter des jeunes qui se sont orientés vers ces métiers avec succès.

C'est au tour de Mickaël Pichon de se distinguer en menuiserie.

Après une scolarité dans un collège d'Oyonnax, il débute son apprentissage à l'institut des Compagnons du Tour de France de Mouchard dans le Jura et passe son CAP avec succès.

Il part en 2008 pour Orléans dans une entreprise et réalise un premier ouvrage qui lui permet d'intégrer la société des Compagnons du Devoir.

L'année suivante, Mickaël rejoint Grenoble et prépare les Olympiades des métiers qui ont lieu à Nantes ; il obtient la troisième place de cette compétition nationale.

Son tour de France le conduit à Bordeaux en 2010. Il a le privilège de travailler dans un château de St Emilion et réussit son Brevet Professionnel.

En 2011, Mickaël débute la fabrication de sa maquette qu'il achève en juin après 500 heures de travail. Ce "chef d'œuvre" lui permet d'être reçu Compagnon lors d'une réception à Lyon en août dernier à l'occasion de la Sainte-Anne, patronne des menuisiers.

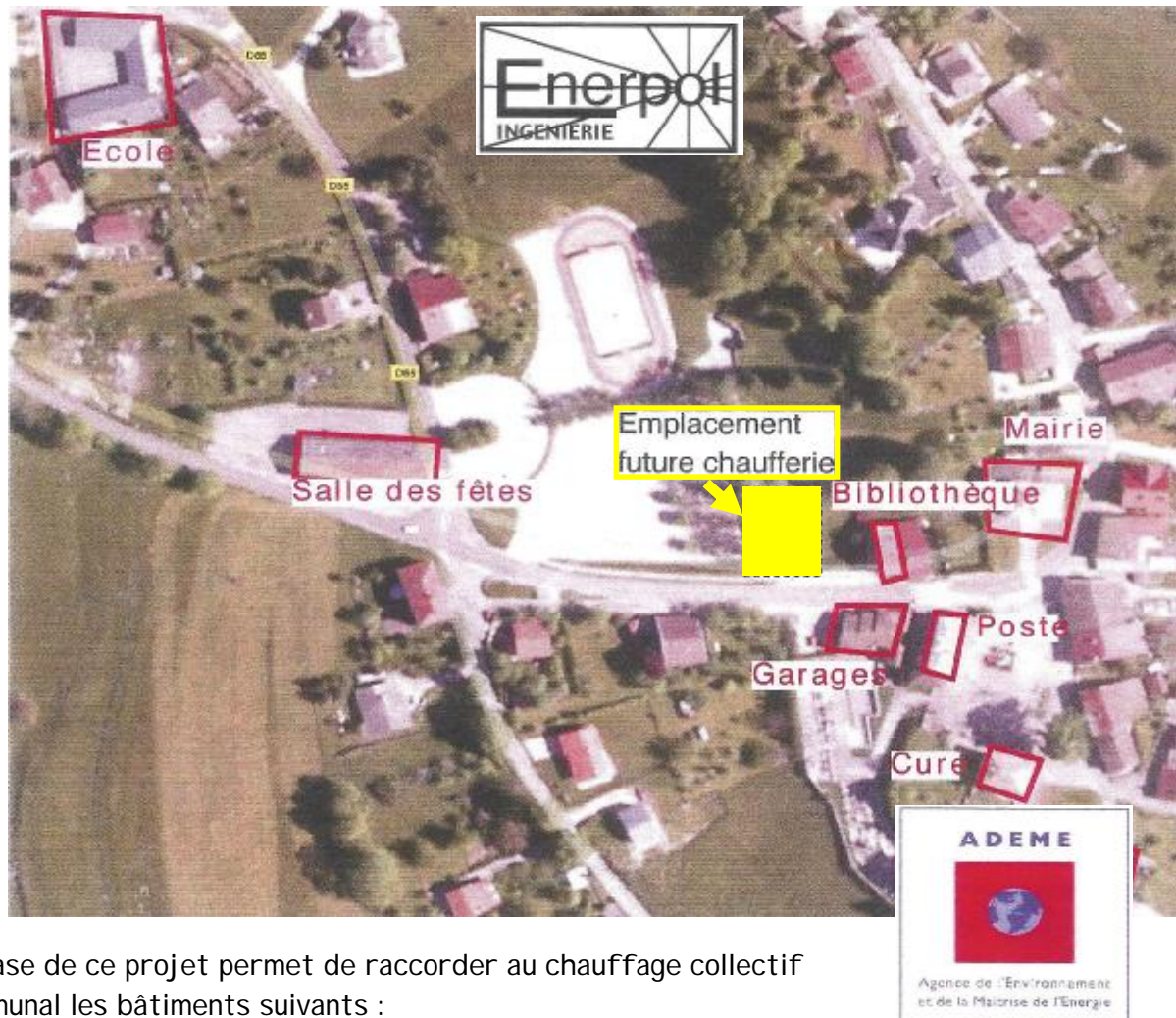
En Avignon depuis septembre, il est chargé pour deux ans de transmettre ses connaissances aux jeunes désireux de suivre le même chemin.

Son parcours prendra fin à l'issue de cette période. Son objectif avoué : la création de son entreprise et la possibilité de venir s'installer dans son village natal.



PROJET CHAUFFERIE AUTOMATIQUE AU BOIS

L'étude de faisabilité d'une chaufferie automatique au bois avec réseau de chaleur collectif a été effectuée, sur la demande du conseil municipal, par Enerpol Ingénierie, basé à Ambérieu en Bugey.



La base de ce projet permet de raccorder au chauffage collectif communal les bâtiments suivants :

La Mairie, la Cure, le bâtiment de l'Ancienne Poste, les garages municipaux, le bâtiment de la bibliothèque, la Salle des Fêtes et l'Ecole.

Sur le plan de la filière bois, le projet de chaufferie collective est intéressant :

- ◆ Il valorise les sous produits du bois d'œuvre (chutes non utilisées, ...),
- ◆ Il permet la création d'une filière locale de production de plaquettes forestières.

Sur le plan financier, ce projet bois va permettre :

- ◆ Une certaine stabilité du prix du combustible bois par rapport aux énergies fossiles,
- ◆ L'utilisation d'un combustible local permettant la création d'emplois locaux.

Sur le plan environnemental, le projet a de nombreux avantages :

- ◆ L'utilisation d'une ressource dite renouvelable,
- ◆ Un bilan carbone globalement nul (limitation des émissions de gaz à effet de serre),
- ◆ La non utilisation des énergies fossiles polluantes.

Toutes les données sont à la disposition du conseil municipal qui étudie la faisabilité financière du projet.

Le 1er janvier 2012, notre commune intègre la Communauté de Commune d'Oyonnax (CCO)

La Communauté de Commune d'Oyonnax est composée actuellement de huit communes qui sont par ordre alphabétique : ARBENT, BELLIGNAT, DORTAN, GEOVRESSET, GROISSIAT, MARTIGNAT, MONTREAL-LA-CLUSE et OYONNAX, représentant une population de 41 056 habitants.

Après l'adhésion de BELLEYDOUX et ECHALLON, la CCO comptera dix communes avec 42 335 habitants et un Conseil Communautaire de 36 conseillers qui se répartissent de la manière suivante :

ARBENT	3 595 habitants*	4 sièges	GEOVRESSET	921 habitants*	2 sièges
BELLEYDOUX	384 habitants*	1 siège	GROISSIAT	1 140 habitants*	2 sièges
BELLIGNAT	3 664 habitants*	4 sièges	MARTIGNAT	1 615 habitants*	2 sièges
DORTAN	2 187 habitants*	3 sièges	MONTREAL-LA-CLUSE	3 665 habitants*	4 sièges
ECHALLON	895 habitants*	1 siège	OYONNAX	24 269 habitants*	13 sièges

* Population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)

Compétences obligatoires de la CCO : Développement économique et aménagement de l'espace.

Compétences optionnelles : Protection et mise en valeur de l'environnement, politique du logement et du cadre de vie, création et entretien de la voirie, constructions, entretien et fonctionnement des équipements sportifs, lutte contre la pollution des eaux, construction et gestion des stations d'épuration communautaires, assainissement non collectif, production d'eau, élimination des déchets ménagers, étude du programme local de l'habitat.

Compétences facultatives : Organisation et gestion des transports publics, établissement et exploitation des réseaux câblés, mise en place et organisation du Système d'Information Géographique (SIG), construction et gestion d'une fourrière animal.

Compétences mises en œuvre sur Echallon dès 2012

Elles le seront principalement dans le domaine de l'eau, de l'assainissement, de l'urbanisme avec le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et dans le traitement des déchets.

Les schémas directeurs engagés cette année s'achèvent et vont servir à orienter les choix d'investissements pour une mise aux normes des réseaux le plus rapidement possible.

Eau : la CCO aura en charge l'approvisionnement et la commune en gardera la distribution. La qualité de l'eau d'origine karstique ne répond pas aux exigences des normes en vigueur et il s'avère nécessaire de construire une station d'ultrafiltration avec un réservoir principal intercommunal qui alimentera les communes de Belleydoux et d'Echallon. Ces deux constructions, avec les modifications de réseaux à réaliser sur les deux communes, représentent un investissement d'environ 2 millions d'euros.

Assainissement collectif : la CCO aura en charge le traitement des eaux usées mais la commune conservera la collecte. Il est nécessaire de construire une nouvelle station d'épuration, selon la technique retenue (disque biologique ou filtres plantés de roseaux), l'investissement représentera entre 800 000 et 1 million d'euros.

Les discussions sont en cours entre la CCO et les services de l'état notamment l'ARS (Agence Régional de la Santé).

Plusieurs scénarii sont possibles et devront être validés par L'ARS. De la rapidité de cette négociation dépendra le délai de mise en œuvre de ces travaux.

Assainissement individuel : Nous intégrerons le règlement du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) mis en place par la CCO en date du 10 février 2011, devenu une obligation pour les communes. Pour les habitations non raccordées au réseau d'assainissement, une visite de contrôle et de diagnostic sera réalisée et suivie d'un contrôle périodique tous les 5 ans. Le coût de ces contrôles sera pris en charge par la CCO et refacturé à l'usager sur la base de 22 euros HT par an.

Urbanisme : La CCO a l'obligation de procéder à une révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui intègre les deux communes. Un PLU sera instruit dès 2012 par Belleydoux et Echallon qui ne possèdent pas de documents d'urbanisme, les autres communes de la CCO pourront, si elles le souhaitent, procéder à une révision de leurs PLU respectifs.

Traitement des déchets : Nous conserverons notre mode de fonctionnement actuel pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères. En ce qui concerne les encombrants, nous pourrions utiliser gratuitement la décharge intercommunale de Veyziat dès le premier janvier 2012. Pour maintenir un service de proximité, nous continuerons d'assurer la collecte des encombrants tous les premiers samedi du mois. Le coût d'élimination étant pris en charge par la commune d'Echallon, nous vous conseillons, dans la mesure du possible, d'utiliser la décharge de Veyziat, notamment pour les déchets qui représentent un montant élevé au retraitement (électroménager, télévision, batterie, pneu, etc..).

Impact financier

La CCO financera les investissements nécessaires et assurera l'approvisionnement de l'eau et le fonctionnement de la station d'épuration. En contre partie, une redevance de 0,32 euros HT/m³ pour l'eau et 1,15 euros HT/m³ pour l'assainissement. Celles-ci apparaîtront sur la facture de l'abonné.

Pour opérer un équilibrage entre la part communale qui sera moins importante et cette nouvelle redevance, le Conseil Municipal votera un nouveau tarif de l'eau. La hausse du tarif sera limitée, mais la mise en conformité des réseaux avec les nouvelles lois sur l'environnement et la qualité de l'eau entraînera dans les années à venir une inévitable hausse des tarifs.

En ce qui concerne les impôts directs, la réforme des collectivités territoriales mis en place en 2011 a modifié la répartition des impôts entre la commune, le département et la région. La part départementale de la taxe d'habitation sera dorénavant versée à la communauté de commune. La part régionale de la taxe sur le foncier non bâti sera perçue par le département. Le réajustement des taux d'imposition a entraîné mécaniquement une légère hausse. Pour sa part, anticipant cette hausse, le Conseil Municipal a maintenu ses taux en 2011, ce qui a limité les conséquences de cette réforme. L'intégration de la commune à la CCO et la réforme entraîneront sur 2011 et 2012 une hausse moyenne du taux d'imposition de 0,68% pour la réforme et de 0,328% pour l'adhésion à la CCO.

Nous avons maintenant l'obligation d'équilibrer les budgets en facturant les services aux coûts réels. Les augmentations de ces dernières années visaient cet objectif. Un juste équilibre doit être trouvé entre la hausse des redevances pour les services (Eau, Assainissement, Ramassage ordures ménagères, ...) et la hausse des impôts.

Une enquête sur les impôts locaux des 419 communes du département de l'Ain (le progrès du 17 novembre 2011) classe notre village au quatrième rang des communes les moins imposées du département (Belleydoux, Saint Vulbas, Balan et Echallon).

MANIFESTATIONS et COMMEMORATIONS

FÊTE DE LA PRAIRIE

Ce rendez-vous commémoratif a permis de réunir des personnes soucieuses de rendre hommage aux forces alliées qui ont combattu dans notre région, en présence de nombreux représentants des anciens combattants et des autorités locales.

Merci à tous.



« OPERATION BRIOCHE » DU SAMEDI 8 OCTOBRE 2011

Comme chaque année, la solidarité a fonctionné dans notre village. 205 brioches vendues pour une recette de 1 247.90 € versée à l'Adapei de l'Ain.

Merci à l'équipe de bénévoles et aux donateurs.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2011



Nous étions nombreux, petits et grands, réunis autour du monument en mémoire des soldats morts pour la France.

Lors de cette cérémonie, l'Appel des morts a été lu par Elise, Julie et Laurine. Une lettre d'un poilu destinée à sa femme a été lue par Léa.

Calendrier des Fêtes 2012

<u>Date</u>	<u>Manifestation</u>	<u>Association</u>
29/01/2012	Concours belote	Foyer Rural
03/03/2012	Vente de Bugnes	Sou des Ecoles
04/03/2012	Carnaval	Foyer Rural
<i>Mars 2012 (à confirmer)</i>	<i>Chèvre salée</i>	<i>Team Gamma GT</i>
01/04/2012	Troc Sport	Les Petits Sapins
07/04/2012	Bal de Pâques	Foyer Rural
Avril 2012 (à confirmer)	Thé dansant	Le Tilleul
27/04/2012	Randonnée Nocturne	Sou des Ecoles
13/05/2012	Marathon VTT	Foyer Rural
19/05/2012	Concours de Pétanque (tête à tête)	Club de Pétanque
16 et 17/06/2012	Fête d'été	Foyer Rural
23/06/2012	Fête de l'école	Sou des Ecoles
14/07/2012	Bal Populaire	Pompiers
18/08/2012	Concours de Pétanque (Double)	Club de Pétanque
08-09/09/2012	Fête de la St Maurice	Pompiers
22-23/09/2012	Forestière	
14/10/2012	Fête de la Pomme	Le Verger
21/10/2012	Thé dansant	Pompiers
27/10/2012	Soirée cabaret	Foyer Rural
02/12/2012	Repas des anciens	Foyer Rural
14/12/2012	Spectacle de Noël	Sou des écoles

MANIFESTATION

Nettoyage de Printemps : Courant Avril 2012 (Selon MÉTÉO)

CEREMONIES

Armistice 1945 : Le 8 mai 2012 sur la place à 11h15

Fête de la Prairie d'Échallon : le dimanche 1^{er} Juillet 2012

RENTREE SCOLAIRE

Claire ERNAULT - Vincent MARTIN - Solange DESPRES- Nathalie FLEURY
CM1 - CE2 CE1 - CE2 PS - MS ATSEM



Alice MORGADO
CE1—CE2

Carole BOUVERNE
GS - CP

A la rentrée 2011, l'école de la Pallud regroupe l'ensemble des écoliers du village ; Les enseignants ont accueilli 96 élèves répartis en 4 classes. L' effectif se compose de :

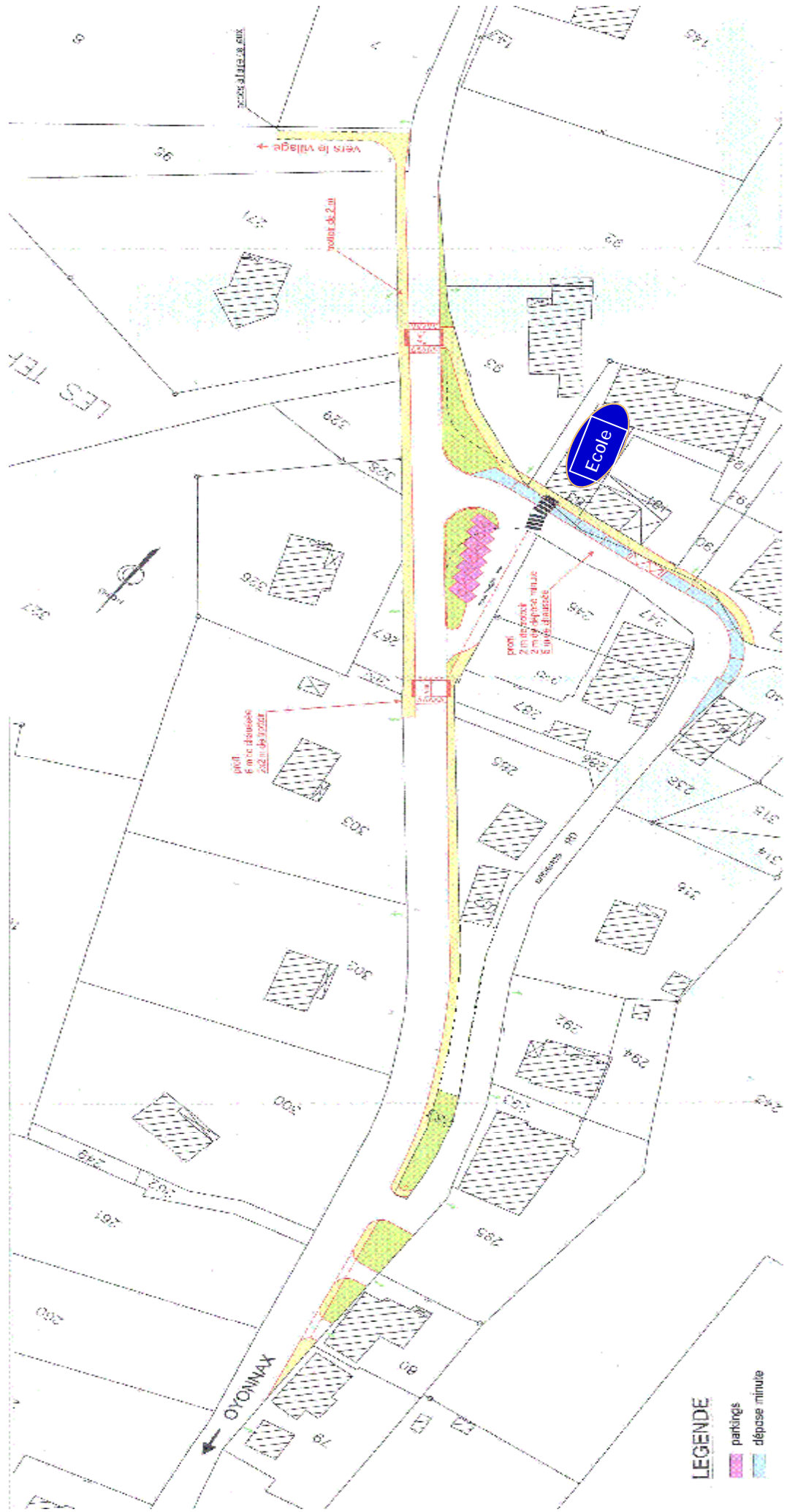
9 Enfants en Petite Section \$ 7 Enfants en Moyenne Section \$ 17 Enfants en Grande Section
7 Enfants en CP \$ 16 Enfants en CE1 \$ 10 Enfants en CE2
13 Enfants en CM1 \$ 17 Enfants en CM2



Le lundi 17 octobre 2011 les enfants de l'école d'Echallon, accompagnés des enseignants, ont été initiés à la confection de pizzas cuites au feu de bois grâce à Sandrine et Stéphane SUIRE (Epicierie des Bourriques).

PROJET DE SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE

L'étude du financement est en cours



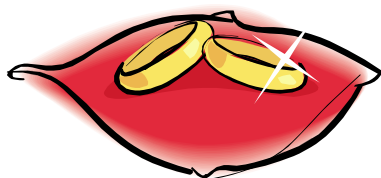
État Civil - Année 2011

Naissances



PERRIN Marius	15 Décembre 2010
MORGADO Arthur	25 Décembre 2010
MARTIN Maël	5 Mars 2011
BURDET Lucas	13 Avril 2011
LEFEBVRE Nina	12 Mai 2011
CONVERT Emma	21 Mai 2011
BREMAUD Lili	17 Juin 2011
VALENTIN Stellan	27 Juillet 2011
HAAS-CUEVAS Eléonor	30 Septembre 2011

Mariages



MICHALET Philippe et JACQUEMAIN Magali	4 Juin 2011
BRET Steven et SERVILLA Cindy	9 Juillet 2011

Décès



NEYRON Léon	18 Décembre 2010
VEROLLET Jean-Pierre	6 Janvier 2011
JOLLET Suzanne	15 Février 2011
CLEMENT née Vallin Hélène	3 Mars 2011
VUILLERMOZ Bernard	4 Mai 2011
ZORTEA Arthur	17 Mai 2011
JEANTET née BERNE Madeleine	21 Mai 2011
ACCORCI Raymond	1 ^{er} Juin 2011
PONCET née GRIVAT Denise	21 Juillet 2011
BUSSOD Jean	30 Juillet 2011
COLLETTA Urbain	20 Septembre 2011
GRIVAT Georges	23 Septembre 2011
HUMBERT née AYMARD Yvone	3 Novembre 2011

Dans les années 50



www.echallon.fr



echos@echallon.fr

Un logo pour notre commune !

Un logo pour notre commune !

Sous forme de dessins ou de fichiers électroniques

Nous sommes toujours à la recherche d'un LOGO :

Une idée ...



L'EQUIPE DES ECHOS

Monique / Nicole / Edith / Daniel / Thierry / Jean-Pierre / Bernard / Patrick